

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 20 octobre 2016

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Ludovic GROS, Brigitte NUER, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Isabelle DURIEUX.

Membres représentés : Alain DOMINJON (a donné procuration à Danielle BOCHET).

Membres absents : Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Patrick ALLARD.

Date de la convocation : 13 octobre 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Ludovic GROS

Ordre du jour

1. Communauté de Communes,
2. Travaux,
3. Demande de subvention,
4. Finances,
5. Personnel,
6. Cession de terrains,
7. Questions et informations diverses.

1 - Communauté de Communes

* Statuts modifiés de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne (CCCM) :

Danielle BOCHET présente les statuts de la CCCM applicables au 1er janvier 2017. Ils ont été validés lors de la séance du conseil communautaire du 22 septembre 2016 et chacune des communes membres dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer.

La principale modification concerne le retrait des définitions de l'intérêt communautaire qu'il faut inscrire dans une délibération spécifique (modification issue de l'application de la loi MAPTAM de 2014).

Une autre modification concerne l'attribution de nouvelles compétences obligatoires tout en étendant la liste des compétences optionnelles (modification issue de l'application de la loi NOTRE de 2015).

Ces statuts évolueront du fait de la fusion avec la communauté de communes de l'Arvan, pour aboutir à des statuts uniques et communs au 1er janvier 2019.

Les statuts modifiés sont proposés au vote.

Vote : 12 Pour

* Répartition et nombres de sièges du conseil communautaire de la communauté de communes issue de la fusion :

Yves DURBET explique que dans le cadre de la fusion de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne avec la Communauté de Communes de l'Arvan, le nombre et la répartition des sièges peut faire l'objet d'un accord local. La procédure légale prévoit 38 sièges (1 pour Hermillon). La mise en place d'un accord local encadré et validé par le conseil communautaire du 22 septembre prévoit 43 sièges (2 pour Hermillon).

Afin de conclure cet accord local, les communes incluses dans le périmètre de fusion doivent l'approuver en respectant certains critères de majorité de vote.

Communes	Nombre de conseillers titulaires
Saint-Jean-de-Maurienne	19
Saint-Julien-Montdenis	4
Villargondran	3
Montricher-Albanne	2
Foncouverte-La Toussuire	2
Hermillon	2
Jarrier	2
Albiez-Montrond	1
Saint-Sorlin-d'Arves	1
Pontamafrey-Montpascal	1
Saint-Pancrace	1
Saint-Jean-d'Arves	1
Villarembert	1
Montvernier	1
Le Châtel	1
Albiez-le-Jeune	1
Total de sièges	43

Le projet ci-dessus est proposé au vote.

Vote : 12 Pour

2 - Travaux

- Yves DURBET fait un point sur les travaux en cours et à venir de la commune :

* Garages communaux : les travaux se poursuivent conformément au planning prévisionnel. Une réfection de voirie aux abords des garages communaux est prévue.

* Viabilisation « Champ Martinier » : L'entreprise Maurienne Travaux Publics a commencé les travaux le 27 septembre dernier pour une durée de 5 semaines.

* Réservoir d'eau potable : Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finition auprès du maître d'œuvre. La consultation devrait être lancée début novembre.

* Secteur du Nezet : Le projet de travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement, mise en souterrain des réseaux secs et remplacement du réseau d'eau potable, sera présenté lors d'une réunion publique le 24 novembre prochain à 18h à la salle des Echos.

* Route de la Cascade : L'entreprise Electra va intervenir très prochainement pour supprimer les derniers poteaux en accord avec France Télécom.

* Autres travaux :

- Le chantier de la mise en souterrain de la ligne Savoie-Piémont a débuté. La circulation va être perturbée jusqu'au rond-point à l'entrée d'Hermillon.
- Des abaisseurs de tension et une horloge astronomique vont être installés sur l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie.

• Petite centrale Hydroélectrique

Monsieur le Maire rappelle le projet de petite centrale hydroélectrique en cours sur la commune.

Il présente la convention avec SHEMA, Société Hydraulique d'Etude et de Mission d'Assistance, relative à l'implantation d'une prise d'eau et à une servitude de passage pour la conduite forcée sur des propriétés de la commune d'Hermillon.

Cette convention constitue un avenant au protocole d'exclusivité signé entre la commune d'Hermillon et SHEMA en 2014 pour l'étude, la construction et l'exploitation de cet aménagement hydroélectrique.

Yves DURBET propose de signer cet avenant à la convention avec SHEMA.

Vote : 12 pour

3 - Demande de subvention

Yves DURBET, rappelle le projet de travaux de restauration de la Chapelle de l'Echaillon dont le coût prévisionnel est de 80 600 €.

Ces travaux bénéficient d'une subvention de 11 712 € au titre du FDEC.

Il propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Plan Régional en Faveur de la Ruralité.

Vote : 12 Pour

4 - Finances

Danielle BOCHET présente la décision modificative n°1 du budget de la commune qui s'équilibre de la façon suivante .

Dépenses + 16 654 € qui se justifient comme suit :

- Personnel non titulaire : + 7 167 €
- FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) dû à l'Etat : + 7 833 €
- Charges des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal : + 20 000 €
- Dépenses imprévues : - 18 346 €

Recettes + 16 654 € qui se justifient comme suit :

- Dotation de Solidarité Communautaire : + 7 654 €
- Revenu des placements soldés : + 5 500 €
- Remboursements de sinistres : + 3 500 €

Vote : 12 Pour

5 - Personnel communal

* Prime de fin d'année

Monsieur le Maire propose de reconduire le principe du versement d'une prime de fin d'année au personnel communal, équivalente à un treizième mois de salaire.

Soit 11 739,45 € € pour l'ensemble des agents.

Vote : 12 Pour

* Risques statutaires

Danielle BOCHET rappelle que, par délibération du 12 avril 2016, la commune d'Hermillon a donné mandat au Centre de Gestion de la Savoie pour la négociation d'un contrat d'assurance statutaire groupe à adhésion facultative, garantissant les frais laissés à sa charge.

L'attribution du marché a été faite par le Centre de Gestion qui a retenu la proposition du groupement SOFAXIS-CNP selon les caractéristiques suivantes :

- * Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL : taux de 4,27% de la masse salariale assurée (7,34% actuellement)
- * Agents non affiliés à la CNRACL : taux 1,10% de la masse salariale assurée (rien actuellement).

La prise d'effet est fixée au 1er janvier 2017.

La convention d'adhésion au contrat d'assurance groupe est proposée au vote.

Vote : 12 Pour

6 - Cession de terrains

• Vente terrain

* Yves DURBET présente une proposition de découpage en trois parties de la parcelle ZA 8 située lieu-dit Parapet, propriété de la commune.

* Il soumet au Conseil Municipal la demande de Mme DURIUEUX et Mr ZANONE qui souhaitent acquérir une partie qui se compose de 497m² de terrain constructible et de 144 m² de terrain soumis à risque .

Le prix de vente envisagé est de 100€ le m² pour la part constructible et 10€ le m² pour le reste.

Il propose alors de céder les 641m² au prix global de 51280€.

Vote : 12 Pour

* Une seconde partie de cette parcelle sera conservée par la commune car elle sert d'accès et de passage.

* En ce qui concerne la troisième partie, d'une superficie de 1 133 m² dont 119 m² en zone à risque, il suggère de la céder à un promoteur pour y réaliser deux habitations jumelées afin d'optimiser l'utilisation du terrain. Le prix retenu sera identique à celui de la première partie de la parcelle.

Vote : 12 Pour

- Droits de préemption

Monsieur le Maire présente 12 dossiers dont les parcelles sont en cours d'aliénation sur le secteur de l'Echaillon et propose de ne pas exercer le droit de préemption communal.

Il s'agit des parcelles :

- * Tènement unique : B165 à B169, B174, B3082 à B3085, B3394 et B3397 (18 990 m²) *Vote : 12 Pour*
- * Tènement 1 : B 125 à 135, B 137 à 146, B 2955 (30 327m²) *Vote : 12 Pour*
- * Tènement 3 : B 44 à 48 (4000 m²) *Vote : 12 Pour*
- * Tènement 4 : B 107 et 108 (2946 m²) *Vote : 12 pour*
- * Tènement 5 : B 152 (1005 m²) *Vote : 12 Pour*
- * Tènement 6 : B 118 à 120 (3285 m²) *Vote : 12 pour*
- * Tènement 7 : B 114 (145 m²) *Vote : 12 Pour*
- * Tènement 9 : B 116 et B 117 (1912m²) *Vote: 12 Pour*
- * Tènement 10 : B 2949 et B 2951(6796 m²) *Vote : 12 Pour*
- * Tènement 14 : B121 à 124 (2765m²) *Vote : 12 Pour*
- * Tènement 15 : B 42 et B43 (2315m²) *Vote : 12 Pour*
- * Tènement 16 : B 3093 (1m²) *Vote : 12 Pour*

7 - Questions et informations diverses

Sophie BENEDETTO nous informe que l'association des parents d'élèves du RPI organise une vente de sapins de Noël Nordmann et Epica et de Panettones.

La commande doit être passée avant le 17 novembre auprès de Sophie au 06 63 92 54 78.

Livraison le samedi 10 décembre matin sur la place du four.

François ANDRE nous fait part de la date du Stars-tours le 12 novembre prochain.

Danielle BOCHET communique les dates suivantes :

- Exposition de tableaux par l'association Créartissim : du 11 octobre au 10 novembre 2016 à la médiathèque sur le thème « Scène de rue ».
- Repas des anciens : le 27 novembre 2016.
- Le premier conseil d'école de l'année scolaire a eu lieu le 18 octobre dernier.
 - * Le bilan des effectifs de la rentrée a été présenté. Il y a 114 enfants scolarisés dont 41 enfants à l'école d'Hermillon.
 - * Les horaires d'accueil du périscolaire ne sont pas toujours respectés par les parents. Il leur ai demandé de faire preuve de plus de civisme.

Travaux de réhabilitation des garages communaux en cours



AGENDA

Compteurs d'eau

**La relève des compteurs débutera le 24 octobre.
Si vous recevez un avis de passage, pensez à le remplir
rapidement et à le déposer en mairie.**

Cérémonie du 11 novembre

**La population d'Hermillon est invitée à
la cérémonie commémorative qui se déroulera à
partir de 11h30 devant le monument aux morts et
sera suivie d'un apéritif à la salle des Echos**

Star Tour

**Rendez-vous
Samedi 12 novembre 2016
À la salle « Léopold DURBET »**

Réunion publique

**Afin de communiquer sur les travaux prévus
« rue du Nézet », une réunion publique aura
lieu Jeudi 24 novembre 2016 à 18h
Salle des Échos**

Repas des aînés

**Le traditionnel repas des aînés aura lieu
Dimanche 27 novembre 2016
Salle « Léopold DURBET »**

Téléthon

Les 03 et 04 décembre 2016